

nullement mention de «pays de l'hémisphère occidental», mais tout simplement de «pays ou de groupes de pays». D'ailleurs, Singapour, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Corée ont tous exprimé leur intérêt d'une façon ou d'une autre.

Le Canada s'engage résolument dans la poursuite d'une stratégie commerciale mondiale plus ouverte, conformément aux engagements que nous avons pris à l'échelon régional et multilatéral. Certes, l'ALENA ne constitue pas le seul moyen d'élargir nos horizons commerciaux, mais reste préférable aux accords bilatéraux. Le libre-échange par voie bilatérale peut facilement engendrer des chevauchements de droits et d'obligations, y compris de multiples règles d'origine, qui prêtent à confusion et qui entraînent une hausse des frais des entreprises et découragent les sociétés de taille modeste désireuses de participer aux échanges. Aucun d'entre nous n'a d'intérêt à créer un labyrinthe d'accords bilatéraux alors qu'un effort unique suffirait - surtout pour des pays comme le Chili, qui sont manifestement capables de se conformer aux règles de l'ALENA.

Par ailleurs, le Canada croit que l'ALENA devrait se montrer ouvert et dynamique aux yeux du reste de la planète. En effet, une zone de libre-échange ouverte et dynamique rappellerait aux pays qui refusent d'accorder un meilleur accès à leurs marchés et à lancer des réformes qu'en plus de son soutien à l'Organisation mondiale du commerce [OMC], l'Amérique du Nord s'est dotée d'une stratégie à long terme et d'une politique bien définie. Ainsi, nous manifesterions notre soutien à un ordre économique international multilatéral plus ouvert et plus structuré, et nous ferions comprendre aux pays qui refusent de libéraliser leurs échanges qu'ils risquent d'être laissés pour compte à l'aube des régionalismes dynamiques.

Bref, en faisant preuve de crédibilité, de vision et de dynamisme, l'ALENA pourrait permettre aux États-Unis, au Canada et au Mexique d'exprimer une politique étrangère claire à leurs autres partenaires commerciaux. S'il est employé à bon escient, l'ALENA peut contribuer à une plus grande libéralisation des échanges mondiaux (et non seulement continentaux) en mettant en marche une dynamique de concurrence externe visant à réduire les barrières tarifaires et non tarifaires à travers le monde. Autrement dit, l'ALENA pourrait constituer la pierre angulaire et non la pierre d'achoppement du commerce mondial. N'oublions pas que finalement, c'est dans l'ensemble du système de commerce multilatéral que nous devons placer nos espoirs, et en particulier dans la nouvelle Organisation mondiale du commerce.

En fait, pour construire un nouvel ordre international régi par des règles de conduite, l'Organisation mondiale du commerce et l'ALENA peuvent jouer un rôle complémentaire. Le premier objectif de l'OMC consiste à obtenir des résultats, à démontrer sa capacité de gérer son propre ordre du jour, d'établir ses propres mécanismes de règlement des différends et de préparer le